

États financiers du

**BUREAU CANADIEN DE
L'ÉDUCATION INTERNATIONALE**

Et rapport de l'auditeur indépendant

Exercice clos le 31 mars 2025



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada
Téléphone : 613-212-5764
Télécopieur : 613-212-2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Bureau canadien de l'éducation internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau canadien de l'éducation internationale le « Bureau », qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Bureau conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Bureau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Bureau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Bureau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.R. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 11 juin 2025

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 713 019 \$	540 742 \$
Placements à court terme (note 3)	1 339 933	1 176 035
Encaisse affectée à des projets (note 2)	501 365	547 574
Débiteurs et apports à recevoir	732 888	445 880
Charges payées d'avance	226 225	201 959
	4 513 430	2 912 190
Placements (note 3)	3 268 253	3 655 372
Immobilisations corporelles (note 4)	127 257	254 514
	7 908 940 \$	6 822 076 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	789 997 \$	544 634 \$
Apports reportés	1 551 593	731 939
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets (note 2)	501 365	547 574
	2 842 955	1 824 147
Avantages incitatifs relatifs à un bail (note 7)	67 743	135 485
Actif net (note 8)		
Non grevé d'affectations	2 368 985	2 105 930
Investi en immobilisations corporelles	127 257	254 514
Grevé d'affectations internes	2 502 000	2 502 000
	4 998 242	4 862 444
Éventualités et garanties (note 10)		
Engagements (note 11)		
	7 908 940 \$	6 822 076 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Roy Daykin

administrateur



Sean Kennedy

administrateur

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits		
Montant brut des apports pour les projets	12 020 294 \$	34 560 819 \$
Moins : charges directes des projets	9 447 507	30 262 878
Montant net des apports pour les projets	2 572 787	4 297 941
Conférences et événements	2 075 227	2 046 265
Cotisations des membres	1 081 250	1 011 594
Intérêts et placements	290 829	167 146
Divers	250 114	438 396
	6 270 207	7 961 342
Charges		
Salaires et charges sociales	3 028 626	3 161 318
Honoraires professionnels		
Contrats	562 110	668 151
Avocats et vérificateurs	32 781	40 189
Installations pour conférences et événements/ateliers	802 968	1 088 833
Loyer	230 209	246 980
Location et entretien du matériel	439 692	275 374
Déplacements (note 9)	360 753	348 651
Fournitures et charges diverses	426 833	174 705
Amortissement des immobilisations corporelles	127 257	54 689
Livres, abonnements et cotisations	10 781	29 600
Téléphone	56 922	50 194
Assurances	63 444	60 433
Traduction	53 210	40 974
Impression et photocopies	31 155	21 812
Subventions, droits et prix - projets	1 874	6 153
Affranchissement et messagerie	179	2 066
	6 228 794	6 270 122
Excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	41 413	1 691 220
Variation de gains nets non réalisé sur les placements	94 385	119 236
Excédent des produits sur les charges	135 798 \$	1 810 456 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	Non grevé d'affectations	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes	Total 2025	Total 2024
Actif net au début de l'exercice	2 105 930 \$	254 514 \$	2 502 000 \$	4 862 444 \$	3 051 988 \$
Excédent des produits sur les charges	135 798	—	—	135 798	1 810 456
Amortissement des immobilisations corporelles	127 257	(127 257)	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	2 368 985 \$	127 257 \$	2 502 000 \$	4 998 242 \$	4 862 444 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	135 798 \$	1 810 456 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	127 257	54 689
Gains nets non réalisé sur les placements	(94 385)	(119 236)
Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Encaisse affectée à des projets	46 209	22 495 739
Débiteurs et apports à recevoir	(287 008)	49 821
Charges payées d'avance	(24 266)	70 374
Créditeurs et charges à payer	245 363	(1 511 861)
Apports reportés	819 654	(20 519)
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets	(46 209)	(22 495 739)
	922 413	333 724
Financement		
Amortissement d'incitatif à la location	(67 742)	(27 097)
Activités d'investissement nette (acquisitions et cessions)	317 606	(471 062)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 172 277	(164 435)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	540 742	705 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 713 019 \$	540 742 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

Les activités du Bureau canadien de l'éducation internationale (le « Bureau ») comprennent la sensibilisation du public, des services de recherche et d'information, des programmes de formation, la gestion de bourses, le perfectionnement des professionnels de l'éducation internationale et un éventail d'autres services destinés aux membres et aux apprenants. Le Bureau participe à des projets coopératifs de mise en valeur du potentiel humain, de renforcement organisationnel et de perfectionnement des ressources humaines.

Le Bureau a notamment pour mission de favoriser la diffusion du savoir outre-frontières en assurant une aide technique et en fournissant des services d'information et de soutien.

Les membres du Bureau comprennent des collèges, des universités, des conseils scolaires, des organismes et des particuliers.

Le Bureau est constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 19 novembre 2014, le Bureau a transité son statut conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Bureau est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif et en utilisant les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Le Bureau emploie la méthode du report pour la comptabilisation des apports des organismes à but non lucratif.

- i) Le Bureau tire des produits de programmes et de contrats d'Affaires mondiales Canada, d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, et d'autres sources privées et étrangères. Les produits générés par des contrats pluriannuels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction de la tranche des dépenses totales du contrat engagées à la date du bilan par rapport au budget total du projet. Les apports liés à des projets précis qui se prolongent après la fin de l'exercice sont reportés dans la mesure où les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées. Une perte est constatée pour les projets lorsqu'il est prévu que le total des dépenses excédera le total des apports.

Les produits tirés des projets annuels sont constatés lorsque le projet est réalisé.

- ii) Les droits d'inscription au congrès sont constatés dans la période où le congrès a lieu.
- iii) Les cotisations des membres sont constatées au cours de l'année de cotisation.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Bureau définit la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme étant des placements facilement monnayables, assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Le Bureau a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement et sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, le Bureau détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme que le Bureau prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. En cas de renversement ultérieur des faits ou des circonstances, le Bureau comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans excéder la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Bureau de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, sur les durées de vie suivantes :

	Durée de vie utile
Ordinateurs et matériel	3 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie du bail

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Opérations de change

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats.

f) Charges

Dans l'État des résultats, le Bureau classe ses charges par objet, sauf pour les charges directes des projets.

Les charges opérationnelles sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées et les charges des projets sont constatées dans l'exercice où elles sont décaissées et inscrites sous les activités ou les projets auxquels elles sont directement reliées. Le Bureau ne ventile pas les charges entre les activités et les projets après leur constatation initiale.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et, si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont constatés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

h) Apports reportés pour avantages incitatifs relatifs à un bail

Les apports reportés pour avantages incitatifs relatifs à un bail affèrent aux améliorations locatives pour lesquelles une allocation fut reçue par le Bureau pour ses locaux loués. Les avantages sont amortis sur la durée du bail, selon la méthode linéaire.

2. Encaisse affectée à des projets

L'encaisse affectée à des projets représente des fonds reçus à l'avance de la part d'organismes de financement, fonds qui, selon les modalités de l'accord, doivent être conservés dans des comptes bancaires distincts et ne doivent être utilisés que pour payer les coûts d'un projet précis.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

3. Placements

Placements par type :

	2025		2024	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72 604 \$	72 604 \$	6 094 \$	6 094 \$
Fonds mutuels	595 905	567 541	432 218	403 947
Certificats de placement garanti				
Titres à revenu fixe	2 046 724	1 967 489	3 167 223	3 134 518
Actions	1 892 953	1 698 428	1 225 872	1 074 124
	4 608 186	4 306 062	4 831 407	4 618 683
Moins :				
Placements à court terme	1 339 933	1 310 816	1 176 035	1 169 679
	3 268 253 \$	2 995 246 \$	3 655 372 \$	3 449 004 \$

Les titres à revenu fixe détenus par le Bureau consistent en des obligations d'État et des obligations de sociétés de haute qualité.

Ces titres sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 0,95 % à 5,50 %, et leurs échéances varient de mai 2024 à janvier 2028.

4. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2025	2024
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs et matériel	1 102 473 \$	1 102 473 \$	– \$	– \$
Mobilier et agencements	215 359	169 036	46 323	92 645
Améliorations locatives	323 732	242 798	80 934	161 869
	1 641 564 \$	1 514 307 \$	127 257 \$	254 514 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2024 se sont élevés respectivement à 1 641 564 \$ et 1 387 050 \$.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Dette bancaire

Le Bureau a accès à une marge de crédit de 400 000 \$. Cette marge est payable sur demande et accumule le taux d'intérêts prime de la banque, calculé et payable mensuellement. En date du 31 mars 2025, le Bureau avait des retraits sur sa ligne de crédit de néant \$ (néant \$ en 2024).

6. Créditeurs et charges à payer

Sont incluses dans les créditeurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (néant \$ en 2024), ce qui inclut la taxe de vente harmonisée et les diverses cotisations sociales.

7. Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Le Bureau a signé une entente de bail à long terme et a négocié des avantages incitatifs relatifs au bail pour ses locaux d'un montant de 270 972 \$. Le montant est amorti utilisant la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, qui a débuté le 1^{re} avril 2019. Toutefois, le bail à long terme a été résilié de façon anticipée au cours de l'exercice 2025 et prendra fin à compter de l'exercice 2026. Par conséquent, l'amortissement des améliorations locatives sera accéléré sur les deux années restantes, de sorte que le solde soit entièrement amorti d'ici 2026.

8. Actif net

a) Objectif

Le Bureau gère son capital en établissant des actifs nets grevés d'affectations internes et en y versant des fonds en vue de projets ou programmes prévus dans l'avenir. Ces affectations sont présentées à la note 8 b).

Le Bureau n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024.

b) Actif net grevé d'affectations internes

De temps à autre, le conseil d'administration approuve l'affectation à des fins précises de fonds habituellement non affectés. Ces fonds sont constatés aux états financiers à titre d'actif grevé d'affectations internes.

9. Déplacements

	2025	2024
Personnel	164 963 \$	223 670 \$
Conseil d'administration et comités	195 790	124 981
	360 753 \$	348 651 \$

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

10. Éventualités et garanties

a) Produits provenant de projets

Les modalités des accords de contribution permettent à l'État ou aux organismes de financement d'effectuer des vérifications afin de déterminer si les dépenses des projets respectent les modalités de l'accord de financement. Les dépenses inadmissibles, s'il y a lieu, peuvent entraîner le remboursement par le Bureau d'une partie des fonds. La direction estime que le Bureau n'a pas fait de dépenses inadmissibles importantes et, par conséquent, elle n'a constaté aucun passif lié à un remboursement. Les rajustements aux états financiers découlant de ces vérifications seront présentés dans la période au cours de laquelle ils seront connus.

b) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Bureau a conclu des contrats de location de locaux et de matériel. Il est courant dans ce type d'opérations commerciales que le Bureau, à titre de locataire, accepte d'indemniser le locateur pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation des biens loués. Le montant maximal pouvant découler de telles indemnisations ne peut raisonnablement être estimé. Le Bureau dispose d'une assurance de responsabilité civile visant ces indemnisations éventuelles.

c) Lettres de garantie

Les organismes de financement peuvent exiger des lettres de crédit afin de garantir des avances contractuelles pour certains projets. En date du 31 mars 2025, le Bureau avait signé des lettres de crédit totalisant 962 000 \$ (962 000 \$ en 2024) afin de garantir ses obligations. De ce montant, la somme de 471 380 \$ (471 380 \$ en 2024) est garantie par un autre partenaire.

11. Engagements

Le Bureau s'est engagé à effectuer des paiements minimums de 402 160 \$ en 2026 au titre de ses engagements généraux.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

12. Instruments financiers

Le Bureau est exposé aux risques suivants relatifs à ses instruments financiers :

a) Risque de change

Le Bureau s'expose à des risques financiers en raison des fluctuations des taux de change et de la volatilité de ces taux. Dans le cours normal de ses activités, le Bureau achète des biens et des services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, le Bureau possède 621 692 \$ (534 557) \$ en 2024) en devise étrangère. Le Bureau ne s'engage pas dans des contrats de change à terme afin d'adresser ce risque.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Bureau ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. Le Bureau gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le Bureau s'expose à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. En 2025, le Bureau n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les trésoreries futurs fluctuent en raison des changements du marché. Le Bureau s'expose à un risque de taux d'intérêts sur ses titres à revenu fixe. De plus amples renseignements sur les placements du Bureau sont donnés à la note 3.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours (autre que celle reliée au taux d'intérêt et du change) que la fluctuation soit liée à des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou à d'autres facteurs affectant les instruments similaires négociés sur le marché.

Autre que les commentaires ci-dessus reliés aux risques de taux d'intérêt et autre risque de prix, il n'y a aucun changement à l'exposition du risque pour le Bureau cette année.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

13. Régime de retraite

Le Bureau administre son propre régime de retraite à cotisations déterminées, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Le régime de retraite des employés du Bureau est un régime à cotisations déterminées couvrant tous les employés du Bureau qui satisfont aux exigences d'admissibilité précisées dans le texte du régime. Le Bureau verse un pourcentage du salaire brut de tous les employés participant au régime de retraite. Au cours de l'exercice, le Bureau a versé environ 319 883 \$ (296 518 \$ en 2024) dans la caisse de retraite, montant inclus dans les salaires et charges sociales.